

FICHE TECHNIQUE DE PRESENTATION

RECYCLAGE

DESJEPS, DEJEPS, BPJEPS, BEES

PLONGEE SUBAQUATIQUE

SESSION 2023

Le recyclage intervient au plus tard le 31 décembre de la cinquième année suivant l'obtention du diplôme le plus récent obtenu dans la discipline, ou du précédent recyclage. Il conditionne la délivrance ou le renouvellement de la carte professionnelle d'éducateur sportif.

Cas particulier des BEES :

Obtenu après le 1 janvier 2000, le recyclage intervient au plus tard le 31 décembre 2022

Le contenu de cette fiche n'est pas contractuel.

Les dispositions présentées dans ce document sont susceptibles d'évoluer sans préavis.

Coordonnateur :
David BONNET, CTS sport sous-marin :

Tel : 06 45 54 91 14
ctr.cias@gmail.com

Mise à jour novembre 2022

CREPS DE BORDEAUX-NOUVELLE AQUITAINE

Coordonnateur de la formation : David BONNET, CTS sport sous-marin, Tel : 06 45 54 91 14, ctr.cias@gmail.com

Lieu de la formation :

Base de formation d'Hendaye, Zone technique du port de pêche, bd de la baie de Txingudi, 64700 HENDAYE

Calendrier et volume horaire de la formation:

Contenu des modules	Formation axée sur l'accidentologie, la prévention et le secourisme
Dates proposées en 2023	Du 24 au 26/04/2023 (sous réserve de la présence de 8 candidats minimum)
Dates limites d'inscription	Le 24 mars 2023
Nombre d'heures de formation en centre (habilitée par le CREPS de bordeaux)	21h en organisme de formation
Coût de la formation par stagiaire avant positionnement	245 € + 50 € de frais d'inscription non remboursable = 295 €

La formation est éligible aux financements de la formation professionnelle (OPCA, etc)

LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Pour retirer les dossiers d'inscription et pour tout renseignement administratif et financier, contactez :

Le secrétariat de la base de formation d'Hendaye

bfh@ffesm-csna.fr

Tel : +33 (0)5 59 48 07 18

Port : +33 (0)6 88 90 85 04

CONTENU DU RECYCLAGE (arrêté du 9 aout 2017)

Ce stage s'appuie sur les compétences des participants et est conçu sur la base de l'échange entre pratiquants, chacun sera donc encouragé à donner son avis, à prendre part aux débats.

3 modules répartis sur un total de 21 heures :

- Module n°1 : « Remise à niveau technique »
Il s'agit d'une plongée qui porte sur l'assistance et le sauvetage. Cette plongée est suivie de tables rondes permettant d'échanger sur les pratiques, tant techniquement que d'un point de vue pédagogique
- Module n°2 : « Remise à niveau théorique »
Il s'agit d'informer les participants sur les nouvelles dispositions réglementaires, les nouveaux diplômes, les aspects socio-professionnels (CCNS), la santé au travail et l'accidentologie.
- Module n°3 : « Remise à niveau thématique »
Une partie de ce module se déroule en plénier (les spécificités du secours en plongée, les acteurs du secours plongée, les suites de l'accident de plongée...), l'autre en ateliers. L'atelier prévu concernera la mise des gestes du secourisme.